

La faillite de la politique de voisinage de l'UE

L'Italie vient de connaître le deuxième grand naufrage d'immigrés voulant aborder ses côtes depuis la Libye. Mais ne devrions nous pas dire l'Europe ? Sommes-nous encore dans la stratégie de la ligne Maginot ou allons nous prendre enfin conscience qu'il s'agit d'une vraie crise commune aussi grave que celle de l'Ukraine ? C'est une preuve de la faillite de la politique de voisinage, du projet EUROMED, de la défense et de la gouvernance européenne dont il faut remédier.

Par François CHARLES

Président de l'Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe. www.irce-oing.eu

Qu'il s'agisse de la séparation du bon grain de l'ivraie entre les migrants demandeurs d'asile menacés dans leur pays et qui peuvent être protégés et les autres qui profitent de l'aubaine de ce flux et doivent rentrer dans leur pays, voire ne pas le quitter, avec la mise en place de certaines mesures fortes comme le fait par exemple la Suisse.

Preuve de la faillite de la politique de voisinage car on voit bien que l'investissement que l'Union Européenne réalise chez de nombreux pays partenaires, même non candidats à l'intégration, pour consolider les aspects de démocratie, d'état

de droit, de droits de l'homme, de gouvernance, d'économie de marché et développement durable, afin notamment de limiter l'immigration non contrôlée, avec une limite d'ingérence, parfois délicate, ne sert à rien. Cette politique institutionnelle de l'UE est de plus en décalage avec la gouvernance dans le cas de l'immigration qui doit aujourd'hui être gérée localement.

Preuve de la faillite d'EUROMED car on voit bien que les flux les plus risqués viennent d'Afrique et du bassin méditerranéen et qu'une vraie politique d'interdépendance et de responsabilisation doit désormais être faite avec une forte communication, plus qu'une pédagogie, pour dire aux populations certaines réalités avant qu'elles ne s'engagent dans l'inconnu bien plus risqué que leur vie actuelle sauf s'il s'agit d'une action programmée.

Preuve de la faillite de la défense car ces flux de migrants demandeurs d'asile sont surtout indirectement liés à des décisions militaires d'intervention extérieure impliquant certains états européens, dont la France, avec absence de vraie décision européenne, pour lutter contre le terrorisme mais sans voir les effets sous-jacents de flux migratoires potentiels comme on l'a vu aussi avec l'Ukraine et la faillite de l'absence de

prise en compte du grand voisin russe et de ses effets induits. J'ai été à la fois fier et honteux de cacher une certaine vérité quand un Malien m'a dit « merci à l'Europe » en voyant mon épinglette européenne, même si certains états, individuellement, ont contribué à un soutien logistique. La délégation limitée à l'agence FRONTEX, qui évacue le problème, doit être renforcée par une force d'action rapide maritime européenne, comme nous l'avons demandé en 2014, afin de surveiller et protéger l'espace maritime des navires de contrebande comme nous savons le faire en mer d'Oman contre la piraterie. Le plan Mare Nostrum italien doit devenir européen avec des contributions diverses en matériel, hommes, budget et soutien logistique. L'imbrication UE/OTAN pour des missions de sécurité civile pourrait y voir aussi un sens.

Preuve enfin et surtout de la faillite de la gouvernance, notamment sur un des domaines généralement réservés d'une politique fédérale touchant la sécurité des frontières mais qui n'est pas le cas de l'UE. Les compétences partagées entre l'UE et les Etats membres expriment leur limite dans cet exemple où l'Etat membre qui reçoit doit traiter le problème avec sa législation, les autres pouvant lui renvoyer la charge. Plus

qu'un jeu psychologique, il en va d'une incohérence une fois de plus réaffirmée entre une Europe institutionnelle qui se veut forte mais uniquement sur le papier alimentant de ce fait les nationalismes réactionnaires et légitimés. Nous nous retrouvons dans un cas traditionnel de management des organisations où il convient de transformer le « chacun pour soi » et « ce n'est pas mon problème » dans la création d'une équipe performante auto-responsabilisée et interdépendante où tout le monde devient concerné avec des institutions « porteuses de sens ». Cela ne remet pas en question ni nos propositions de groupes de cohérence de fonctionnement, ni Schengen qui doit fonctionner. Comme dans les risques naturels, ce n'est pas parce qu'un barrage est en amont qu'il faut s'empêcher d'entretenir et surveiller les canaux au-delà. Une coopération européenne police et gendarmerie doit également désormais dépasser le noyau dur actuel. Notons que nous entendons plus actuellement l'ancienne ministre italienne à l'immigration, devenue désormais députée européenne, que la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, elle aussi d'ailleurs italienne, mais ne devant plus défendre son seul pays.